

LE PAYS

LE
SALON D'OPTIQUE CANADIEN
280 rue Sainte-Catherine Est
Est l'endroit par excellence pour
Pour les Lunettes, Lorgnons, etc.
Service parfait. Prix raisonnables

SI VOUS VOULEZ ETRE BIEN
SERVI
En fait d'accessoires pour la vue, allez au
SALON D'OPTIQUE CANADIEN
280 rue Sainte-Catherine Est
Opticiens d'expérience. Travail garanti.

9ème Année — No 21

Rédacteur en chef: Arsène Bessette

Cinq Sous le Numéro

Le Père Delor dénonce les calomniateurs de la France

Le prédicateur de la dernière station quadragésimale à Notre-Dame ne craint de qualifier Clemenceau de grand patriote. — La France a horreur de l'hypocrisie et en cela elle ressemble un peu à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dit le père Delor. — Un soufflet à notre archevêque. — Explication de l'attitude du gouvernement français. — Pas de miracles, mais de grands généraux. — Pourquoi on ne peut faire la paix comme le Pape la demande. — Les Allemands ne passeront pas.

Avant son départ pour la France, où il retourne à son poste d'aumônier militaire, le Père Delor a donné une dernière conférence au Ritz-Carlton, sous les auspices de l'Union Nationale Française. Or, la "Patrie", de lundi, publiait le texte de cette conférence qui a ouvert les yeux à un grand nombre de nos compatriotes trompés par notre clergé dénonçant la France, impie et corrompue, depuis le commencement de la guerre, et nous représentant l'invasion du sol français par les armées allemandes, avec toutes les horreurs qui s'en suivent, comme un juste châtiment de Dieu. Malgré que quelques passages de cette conférence aient été atténués pour publication, parce que les autorités ecclésiastiques, qui ont la haute main sur les journaux français de la province de Québec, jugent plus prudent de toujours nous cacher au moins une partie de la vérité, quand elles ne peuvent nous la dérober tout entière, cela nous a agréablement surpris de la voir reproduite dans l'un de nos grands quotidiens.

Par la reproduction des principaux passages de cette conférence et les commentaires que nous en faisons, nos lecteurs constateront que le clergé français a l'esprit plus large que le nôtre, qu'il possède un sentiment supérieur de la justice, et surtout plus de charité chrétienne.

Nos raisons d'espérer dans la grande victoire finale, tel est le titre de la conférence du Père Delor, qui prêcha la station quadragésimale à Notre-Dame, à l'invitation des Sulpiciens.

Le Père Delor affirme d'abord, en commençant, que pas un instant la France n'a cessé d'avoir confiance, et que tous les Français portent en leur cœur l'espérance inébranlable qu'ils gagneront la guerre. Comme le disait notre grand patriote Clemenceau, qui n'a pas craint de faire fusiller un Bolo (passage modifié dans le texte publié par la "Patrie"), la victoire appartiendra à celui qui pourra croire un quart d'heure de plus qu'il sera victorieux, dit-il.

Appeler Clemenceau grand patriote, n'est-ce pas assez pour faire bondir d'indignation tous nos réactionnaires, tonsurés ou non? Mais ce n'est que le commencement. Lisons plus loin cette admirable protestation contre les calomnies propagées à l'étranger, par le clergé catholique, à l'égard de la France:

Je dois le dire, Mesdames, Messieurs, ça été pour nous, Français, un véritable scandale de constater qu'un grand nombre de catholiques à l'étranger, dans les pays neutres, en Espagne, pour ne citer qu'un exemple, (par délicatesse, sans doute, il n'a pas mentionné la province de Québec) loin de reconnaître avec nous l'iniquité de l'agression dont nous étions l'objet, et de condamner avec nous le crime qu'a commis l'Allemagne, se sont au contraire laissés aller à prendre le parti de l'Alle-

magne, et se sont unis à elle pour nous accabler; qu'ils ont semblé admettre que nous n'avions, nous Français, que ce que nous méritions. Et tandis que notre France était assaillie, envahie, que l'ennemi foulait aux pieds le sol sacré de nos ancêtres, qu'il répandait sur son passage la terreur, qu'il assassinait nos prêtres, nos vieillards, qu'il violait nos femmes, nos jeunes filles, qu'il coupait les mains de nos petits enfants, qu'il mettait tout à feu et à sang, qu'il couvrait de ruines notre pays, oui, ce fut une chose douloureuse pour nous catholiques de France, d'apprendre qu'à l'étranger du haut de la chaire de vérité, des voix se faisaient entendre, pour parler de la France coupable, de la France athée, de la France irréligieuse, de la France corrompue, pour proclamer qu'il était juste que nous soyons punis et châtiés. Eh! bien, permettez-moi de vous dire que nous trouvons cela profondément injuste. Est-ce que vraiment la France est la seule à être punie dans cette guerre? Est-ce qu'elle est la seule à être châtiée? La France est-elle plus punie que les autres? La France est-elle plus punie que la pauvre Belgique, qui elle pourtant avait un gouvernement catholique à sa tête? Est-ce que vous croyez que, notre France, vraiment, est plus mauvaise que les autres nations, est-ce que vous croyez qu'elle est plus corrompue, plus irréligieuse que les autres peuples? mais non! je pense, moi, que l'Allemagne est aussi corrompue que la France, je pense, que l'Espagne, qui nous accuse, est aussi corrompue que nous: la corruption des mœurs elle existe partout où il y a des hommes, parce que partout où il y a des hommes, il y a le péché. Elle se voit peut-être un peu plus en France qu'ailleurs, parce que si la France a beaucoup de défauts, elle a au moins une qualité qu'il lui faut reconnaître, celle de ne pas être hypocrite!

Elle a horreur de l'hypocrisie, du mensonge, du pharisaïsme. Elle se montre telle qu'elle est, avec ses défauts comme avec ses qualités, et il me semble que dans cette horreur de l'hypocrisie, la France ressemble un peu à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le Père Delor aurait pu citer comme modèle d'hypocrisie l'attitude de l'archevêque de Montréal, dans les grands jours du Congrès Eucharistique, à Montréal, en 1910, errant: Vive la France! et plus tard, dans son fameux manifeste du mois de novembre 1915, laissant entendre en quelques phrases astucieuses que la France était punie par Dieu pour ses crimes. Voici la partie du manifeste de Mgr Bruchési à laquelle nous faisons allusion:

Plusieurs peuples d'Europe ont été gravement péchés, quoique à des degrés divers, contre la vertu de religion et contre la vertu de justice. Ils ont attenté aux droits les plus sacrés de l'Eglise et de

son Chef. Ils ont porté sur ses biens une main sacrilège. Ils ont dispersé sur les routes de l'exil d'innocentes multitudes de moines et de vierges. Ils ont, tout en s'acharnant contre les petits et les humbles, favorisé chez les grands les malversations les plus scandaleuses. Ils ont fait main basse sur les plus légitimes libertés des nations. Ces crimes, tout à la fois individuels et sociaux, ne pouvaient rester impunis. Ils les expient effroyablement par le sang et par les larmes.

Ent-ils été possible de désigner la France d'une façon plus désolée et plus jésuitique?

Qu'importe, en disant que la France ressemble un peu à Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce qu'elle a horreur de l'hypocrisie, le Père Delor a administré à notre archevêque le soufflet qu'il méritait.

Plus loin, le Père Delor répond magnifiquement à l'"Action Catholique", à la "Vérité", à la "Croix", et à toutes nos autres feuilles ultramontaines dénonçant sans cesse le gouvernement de la République française, parce qu'officiellement il n'empêche pas Dieu de donner la victoire à la France, et ne met pas ses armées sous la protection du Sacré-Cœur:

Mais, me direz-vous, vos gouvernements ne le sont pas (catholiques), pourquoi s'obstinent-ils à ne jamais parler de Dieu? C'est un scandale que leur silence à ce sujet depuis le commencement de la guerre.

Oh! certes, Mesdames, Messieurs, ce silence, nous le déplorons en France, nous catholiques, nous croyants, nous voudrions qu'il en soit autrement. Cependant, ce silence ne signifie pas que nos gouvernements soient des athées. C'est un principe du parti auquel ils appartiennent. Ils considèrent que l'Etat doit observer une neutralité rigoureuse au point de vue religieux, non pas seulement entre les différents cultes, mais une neutralité absolue en matière de religion. C'est un principe que nous, catholiques, nous ne pouvons admettre, mais c'est un principe, qui explique leur attitude, et dont il faut tenir compte, pour être juste à leur égard. Pour ma part je ne puis pas croire qu'à cause de ce silence de nos gouvernements, Dieu en veuille à la France.

Je me demande même si ce silence n'est pas moins offensant et injurieux pour le bon Dieu que l'usage blasphématoire que fait de son nom, à chaque instant, l'empereur d'Allemagne. Le Christ a dit: "Celui qui m'honore le plus, n'est pas celui qui dit tout, mais celui qui agit tout." Seigneur, Seigneur, et toi, à toujours mon nom sur les lèvres: c'est celui qui fait la volonté de Dieu.

Or, la volonté de Dieu, c'est avant tout la justice. Et si nos gouvernements ont prononcé moins souvent que le Kaiser le nom de Dieu depuis le commencement de cette guerre, il me semble qu'ils se sont appliqués, un peu mieux que lui, à respecter et à pratiquer la justice.

Pour le coup, le Père Lelièvre va en faire une maladie, et nos dévots, aussi ignorants que bornés, en perdront ce qui leur reste de raison.

D'autant plus que le Père Delor ne veut pas parler de miracles, car, dit-il, le bon Dieu ne fait pas de miracles à tout bout de champ, (supprimé dans le texte publié par la "Patrie"), ainsi que ces nobles et généreuses paroles: Mesdames, messieurs, je crois qu'un pays qui fournit des Joffre, des Pétain, des Foch, des Castelnau... eh! bien, je crois que le bon Dieu le protège et le bénit.

A propos de paix, le Père Delor définit clairement et simplement la situation de son pays:

On nous dit quelquefois: "Mais pourquoi ne faites-vous pas la paix comme le pape la demande?" — Pourquoi nous ne faisons pas la

paix, mais parce que l'Allemagne nous fait la guerre. Il n'y a pas d'autre raison que celle-là.

Nous trouvons avec lui que cette raison est plus que suffisante, n'en déplaise à M. Bourassa et aux évêques qui l'ont si chautement félicité pour sa brochure: "Le Pape, arbitre de la Paix."

Citant la remarque d'un brave habitant des environs de Québec, qui lui demandait s'il ne croyait pas qu'il serait temps que Dieu, s'en mêle, le Père Delor ajoute: Eh! bien, je crois que le bon Dieu s'en mêle; je crois qu'il s'en mêle depuis le commencement de la guerre, et je ne crois pas, vraiment, qu'il s'en mêle en faveur des Allemands. Je crois que c'est en notre faveur qu'il est intervenu, le bon Dieu, et qu'il continue d'intervenir, malgré nos gouvernants qui ne parlent pas de lui.

Nous pourrions ajouter, à notre tour, peut-être à cause de cela, parce qu'ils ne parlent pas de lui. Car ainsi, ils ne rendent pas Dieu responsable de tous les crimes de cette guerre, comme le font, avec une égale impudence, Guillaume II et l'"Action Catholique".

"Les Allemands ne passeront pas!" dit le Père Delor, en terminant. "Et quand ils verront qu'ils ne peuvent pas passer, qu'ils ne peuvent aller que d'échec en échec, j'espère qu'ils se décideront enfin à signer la paix que nous désirons tous, la seule qui puisse être acceptée, la seule qui puisse être durable, celle qui sera basée sur la justice et sur le droit."

On comprendra maintenant pourquoi le Père Delor a eu plutôt une mauvaise presse chez nous, pourquoi nos grands journaux ne lui ont pas consacré autant de colonnes élogieuses qu'à l'abbé Thellier de Ponecheville, tandis que d'autres feuilles bigotes, telles que le "Droit", d'Ottawa, et la "Vérité", de Québec, qui tiennent absolument au châtiment qu'elle a infligé à la France, dès le début de la guerre, l'ont sévèrement critiqué, et que d'autres feuilles locales dans les petites villes où il fut invité à aller donner des conférences, s'excusant sur le manque d'espace, s'abstinrent de publier un compte-rendu substantiel de ses conférences.

Nous ne sommes pas, comme tous ces bons journaux, accablés d'après de notre archevêque pour féliciter le Père Delor du bien qu'il nous a fait durant son séjour au milieu de nous. Cependant, si l'hommage de haute estime que nous lui adressons aujourd'hui, tant en notre nom qu'en celui de nos nombreux lecteurs, qui sont de braves gens, aimant la France, la vérité et la justice, autant qu'ils méprisent le mensonge et l'hypocrisie, si cet hommage, disons-nous, peut lui être agréable, nous le lui offrons de grand cœur.

Nous souhaitons à nos nos confrères qui s'en vont combattre en France, de rencontrer beaucoup de prêtres patriotes, francs et droits comme lui, qui les guideront plus sûrement sur le chemin de l'honneur, que tous ces conseils ridicules qu'on leur donne et que tous les encombrants objets de piété dont on essaie de les charger avant leur départ.

Ainsi, ils nous reviendront avec une mentalité nouvelle, qui ne leur permettra plus d'accepter cette servitude que l'on impose aux Canadiens-français au nom d'un Dieu mal compris et d'une religion mal entendue.

Jacques Vaillant

PORTE-VEINE

A peine a-t-on dit que les saucisses étaient les porte-veine de Paris que les joailliers s'emparent de ces bizzarres, mais sympathiques aérostats.

Il le faudra mettre dans la collection déjà nombreuse des petits souvenirs de la guerre.

LE COMMANDEUR MAGNAN

Décoration papale à ce fidèle gardien de la tradition d'obscurantisme. — La question des réformes éducationnelles. — Les défenseurs du magnanisme. — Les types genre Baptiste et le mouton national. — La langue et l'influence française. — Un instrument docile du clergé.

M. C. J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, vient d'être honoré par le Pape, qui l'a nommé Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand.

Grand bien lui fasse.

Mais nous nous plaisons à reconnaître que nul plus que lui, dans notre chère province de Québec, ne méritait cette décoration papale, car il fut toujours et il est encore le fidèle gardien de la tradition d'obscurantisme qui tient notre peuple asservi au joug de l'Eglise, réfractaire à toute idée de progrès parce que convaincu de sa supériorité sur les autres peuples, béat dans son ignorance parce qu'il est et prévenu contre toute influence étrangère.

M. Magnan a tant crié: "Honneur à la province de Québec!" que cet honneur lui était bien dû, tout autant que les sommes considérables qu'il encaisse à jouer le rôle de monarque de phénomènes aux populations naïves, semblables aux foules qui se laissent prendre aux boniments des pitres dans les cirques et vont voir la femme à grosses jambes, l'avaleur de sabres et l'homme sauvage mangeant de la viande crue.

Mais le cirque s'en va faire des dupes ailleurs, après avoir désappointé les personnes qui croyaient voir des choses extraordinaires et n'ont rien vu d'intéressant, tandis que M. Magnan reste, là est la différence. Or, on commençait à ne plus croire aux paroles mielleuses de l'inspecteur général des écoles catholiques, il fallait faire quelque chose pour relever le prestige de ce brave homme et donner à sa parole une plus grande autorité. On l'a fait commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, ce qui ne signifie rien en soi, mais le rend presque sacré aux yeux des victimes du système qu'il a préconisé et maintenu chez ses compatriotes depuis tant d'années.

Malgré cela, ce système est destiné à disparaître, car la nécessité des réformes éducationnelles préoccupe de plus en plus les esprits. On en parle un peu partout, de nombreuses conférences sont données sur l'instruction publique et des débats s'engagent à ce sujet dans les journaux. Le peuple commence à faire la différence entre ceux qui le trompent et ceux qui lui disent la vérité. Les fausses réactions réagissent sans cesse contre les réformateurs de notre système d'éducation, ce qui prouve qu'elles sentent la partie chaude. Le "Canada", qui avait abandonné depuis longtemps les vrais principes du libéralisme, ayant découvert de quel côté le vent souffle à l'heure actuelle, n'hésite plus à réclamer, à son tour, des réformes en matière d'éducation.

A Montréal, si nous ignorons M. Bégin et la "Croix", il n'y a plus que M. Héroux, dans le "Devoir", qui tienne fermement le drapeau de l'obscurantisme. A propos du manifeste de l'"Association des Instituteurs Protestants", sur la fréquentation scolaire, il soulève de nouveaux les questions de race et de religion pour s'opposer à toute réforme, et nous gratifie de nouvelles tirades sur les prétendus blessés de l'Ontario et les écoles dites nationales du Manitoba. Il parle à côté de la question parce que ce manifeste ne lui fournit aucun sujet de critique, étant aussi conciliant et aussi inoffensif que possible. Mais il convenait à M. Héroux de tâcher d'égaler l'opinion publique au sujet de ce manifeste, comme en toute autre occasion, afin d'empêcher toute entente entre protestants et catholiques pour doter notre province de meilleures écoles, formant de véritables citoyens du Canada, des citoyens réellement instruits et sans préjugés, au lieu de fanatiques et de congréganistes.

Mais c'est surtout à Québec, et jusqu'à Chicoutimi, que le magnanisme trouve ses plus ardents défenseurs. Des feuilles charitables, telles l'"Action Catholique", assassinent M. Bouchard, au moins une fois la semaine, parce que le vaillant député de St-Hyacinthe a entrepris une campagne en fa-

veur de l'instruction obligatoire. Et le petit organe de la tardiveté, la "Vérité", s'associe au "Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce" pour menacer sir Lomer Gouin des foudres du ciel et de la terre, s'il ne rend pas muets tous les députés de son parti qui prétendent que notre système d'éducation n'est pas le plus parfait qui soit au monde. En même temps, le "Progrès du Saguenay" sermonne Baptiste et lui apprend que ceux qui veulent réformer notre enseignement, sont des protestants, des orangistes, des francs-maçons, en un mot, rien que de la canaille.

M. Magnan, qui semblait déjà pour son emploi lucratif et voyait en même temps le commerce de ses œuvres pédagogiques périériter, a dû être fort rassuré en constatant par le journal de Chicoutimi, combien Baptiste est bête, et surtout goître. Car il s'agit d'un article sous forme dialoguée, d'une prétendue conversation entre l'auteur et Baptiste, et ce dernier écrit tout ce qu'on lui dit, sans raisonner, sans faire la moindre objection, tout en ayant l'air de ne rien comprendre au cours de la théologie qu'on lui fait pour lui démontrer que l'Eglise est tout et que la société civile n'est rien. Mais étonnons la fin du dialogue, cela en vaut la peine (c'est l'auteur qui parle le premier):

— "Où! et quand, devenus législateurs, vous agissez sans déposer votre ignorance, ou sans redresser votre esprit préjugé, vous causez bien du mal à la société et vous faites faméusement le jeu des ennemis... Tu as parlé de réformateurs; ces sauveurs de peuples qui versent dans les journaux ou dans leurs discours leur haine de l'Eglise et de ses droits, croient-ils donner du moderne? C'était bon, ces privilèges, pour l'ancien temps; aujourd'hui, ce n'est plus de mise!"

— "C'est en qu'ils chantent." — "Les fakirs! les bonzes! Du nouveau! Il y a belle lurette que leur réforme est lancée dans le monde de la bêtise humaine. Te rappelles-tu Julien l'Apostat?"

— "Ah, oui! un animal!" — "Ce fut un réformateur, l'auteur d'une loi de moines sac-cados il n'y avait pas de curés, alors? Lui, aussi, il voulait tout le monde sur le même pied... Seulement, Julien persécutait de l'Eglise à être vaincu par le Gallien, tu sais cela? Eh! bien, descends tout le long de l'histoire, et tu trouveras le même acabit de réformateurs, chez les vieux: des rois, des hérétiques, des rois ruinés ou ruinés, des ambitieux: l'Etat c'est moi! des athées, des francs-maçons, des sans-enlottes; chez nos modernes: d'une part, toute la meute des ennemis de Dieu et de son Eglise, d'autre part, la théorie des catholiques qui ont en la malchance de choisir dans cette monstrueuse naïveté qui est le libéralisme: au demeurant, des illusionnés, des esprits préjugés, et — ici fais large place, c'est le grand nombre — des ignorants du premier mot des droits de l'Eglise qui les porte en ses bras, des ignorants qui blas-

phémement ce qu'ils ignorent, comme de raison!"

— "Ma foi! vous vous échauffez, mais c'est beau quand même." — "De l'autre côté, tu as la même raison parlant par la bouche de ses plus nobles représentants; tu as la loi ancienne écrite sous la dictée divine; tu as la loi de Jésus-Christ, l'enseignement continué de l'Eglise, toute la phalange des théologiens et des canonistes, le droit public des peuples chrétiens..."

— "Pourquoi ne mettrait-on pas cet enseignement dans le catéchisme?" — "N'entrons pas sur un terrain interdit à d'humbles sujets comme nous, Voyons, Baptiste, parce qu'il plaît à des catholiques ignorants de se laisser... bernier." — "Emplir, dites le donc!"

— "... par des hérétiques, des sectaires et des libre-viveurs, faut-il en conclure que les droits de l'Eglise n'existent pas; qu'ils sont trop vieux, que l'autorité civile doit émonder l'Eglise de ces repoussons desséchés... hein? Baptiste."

— "Ah! vous avez raison." — "Alors, si nous sommes catholiques, soyons-le tout de bon; prenons l'Eglise telle qu'elle est: ornée de ses droits, siégeant dans une parfaite indépendance au-dessus de tous les petits Louis XIV, les petits Joseph II de la DEMOCRATIE MODERNE! Au revoir, Baptiste!"

C'est avec de tels arguments que l'on combat les réformes éducationnelles qui n'ont d'autre but que de mieux préparer les jeunes générations aux luttes de la vie, en modernisant les programmes scolaires, en mettant l'instruction à la portée de tous, du pauvre comme du riche, et en décrétant l'obligation pour les parents d'envoyer leurs enfants à l'école.

Heureusement que ces arguments ne convaincront bientôt plus personne. Les types genre Baptiste, du "Progrès du Saguenay" se font de plus en plus rares. Ils disparaîtront complètement un de ces jours, tout comme est disparu le mouton national de nos fêtes patriotiques. Baptiste ira rejoindre le mouton dans la fosse commune où tombent les dépoilles d'un passé de superstition et d'ignorance, fosse que le temps finira par combler pour y faire passer dessus la voie libre de l'avenir.

La question du français, que nos réactionnaires ont exploitée pendant plusieurs années à leur profit, ne rapporte plus grand-chose et ne suffit plus pour rallier à la cause ultramontaine la masse du peuple de Québec. On a enfin compris que sous cette question s'en cachait une autre, celle du maintien de la domination cléricale sur l'élément canadien-français et catholique, en l'éloignant de l'anglo-protestant, que l'on accusait de persécuter la langue française. On avait peut-être surtout des réformes éducationnelles, que l'on commençait à réclamer d'un peu partout et l'on cherchait ainsi à détourner l'attention.

Pourtant, sous le régime cher à M. Magnan, si on l'aime, la langue française, on n'a pas l'air de la respecter beaucoup. Quel français parlez-vous dans nos écoles, dans nos collèges? Presque du petit nègre, quand on ne s'efforce pas de parler en termes, comme on dit chez les gens du peuple. Et nos hommes instruits connaissent si bien leur langue, lorsqu'ils sortent de nos maisons d'éducation, que dans la rédaction de nos lois, par exemple, il se glisse de telles ambiguïtés qu'il faut souvent avoir recours au texte anglais pour bien saisir la pensée du législateur.

Il nous est permis de lire les ouvrages de M. Magnan, les inepties de nos auteurs mystiques et pudibonds, mais on nous défend la lecture des livres français, des œuvres fortes de la littérature française. On essaie de nous faire croire qu'Anatole France, par exemple, c'est le diable personnifié, que Zola, Flaubert, Maupassant, et d'autres, y compris les derniers nés à la célébrité littéraire, méritent la réprobation de tous les honnêtes gens. On consent à peine à nous recommander René Bazin, Maurice Barrès et Paul Bourget, dans ses derniers ouvrages, depuis qu'il a abandonné de dissuader les petites femmes, au physique et au moral, pour prêcher la vertu et la consolante beauté de la foi.

M. Magnan fut l'instrument docile dont le clergé s'est servi depuis de nombreuses années pour nous endormir dans notre paresse intellectuelle et nous tenir éloignés de toute influence française. Il fut, de plus, l'interprète des volontés de l'autorité religieuse auprès du pouvoir civil. Il n'a toujours servi fidèlement qu'un maître, mais ce n'est pas celui dont il tient sa fonction et le traitement qui y est attaché.

Plus que jamais on a besoin de lui maintenant. Il faut qu'il érie encore plus fort: "Honneur à la province de Québec!" afin de dominer les clameurs de protestation de ceux qui en ont assez de passer pour des imbéciles. La décoration papale qu'il vient de recevoir lui a évidemment donné pour lui éclaircir la voix.

Marcel Lebon

Etes-vous en villégiature....?

Si oui, vous ne pouvez mieux faire que de vous approvisionner de ce qu'il y a de plus frais et de plus sain en primeurs de la saison et autres aliments de première classe en donnant vos commandes chez

J. A. LABONTE, épicier

Aussi un assortiment varié de

Vins et liqueurs domestiques et importées

LE SEUL DEPOSITAIRE DE

L'ABSINTHE SUISSE AUTHENTIQUE

PERNOD FILS 68"

No 310 RUE DORCHESTER EST (près St-Denis)

Téléphone: Epicerie—Est 1391. Bureau—Est 7146

N. B. — Toutes les commandes livrées à bord des trains et des bateaux communiquant aux différentes villégiatures.

PROPOS D'ACTUALITE

La feuille de M. Joseph Bégin, la "Croix", de Montréal, prenant comme prétexte que "l'intérêt des âmes prime tout autre intérêt", publie dans son numéro du onze mai, un article séduisant à propos des troubles d'Irlande.

Après avoir parlé du danger que nos jeunes conscrits courent en étant mêlés à "des soldats aux mœurs dissolues, qui se feront un plaisir diabolique de les corrompre et de les entraîner dans le chemin du mal", la "Croix" ajoute ce qui suit:

"Il ont éminemment raison le cardinal Logue, les archevêques et les évêques de la Verté Erin de s'opposer ouvertement et fermement à l'application du service militaire obligatoire en Irlande. Ils ont le sens de la grande responsabilité qui pèse sur leurs épaules et, à la lumière de leurs consciences, ils ont préféré obéir à Dieu plutôt qu'à des hommes."

M. Bégin s'est toujours efforcé, depuis que nous le connaissons, de se montrer plus catholique que le Pape, et voilà que maintenant il se montre beaucoup plus audacieux que le pontife romain, n'ayant, lui, que laissé les évêques d'Irlande agir à leur guise, sans les blâmer ni les approuver.

Nous recevons aujourd'hui une correspondance d'un de nos lecteurs s'étonnant que les milliers de cultivateurs qui se sont rendus dernièrement à Ottawa, pour s'opposer à la conscription, de leurs fils, n'aient pas protesté, pas plus que les ouvriers, du reste, contre l'exemption du clergé.

Ce collaborateur, appartenant à la classe ouvrière, dit, entre autres choses:

"Pour nous qui avons des enfants devant partir tôt ou tard pour le front, nous voyons d'un mauvais oeil ces milliers de religieux sans aucune utilité pratique, continuer à exploiter la pitié des fidèles et à mener la vie douce, tandis qu'on arrachera à la charrue les fils des cultivateurs qui produisent, eux, pour maintenir les privilèges de ceux qui ne produisent rien. Je ne suis pas un fanatique anti-cléricale, mais je trouve que non seulement cela n'est pas juste, mais que c'est en même temps contraire à l'intérêt général du pays."

"Nous n'avons pas besoin de tant de prêtres, de religieux et moines de toutes sortes pour prier Dieu. On pourrait peut-être exempter les Trappistes, qui s'occupent des travaux des champs. Quant aux autres, même les plus beaux garçons en soutane, nous croyons qu'ils devraient être les premiers à donner l'exemple, étant parfaitement libres et n'ayant aucun devoir de famille à remplir. En France, les religieux sont placés sur le même pied que les autres citoyens et vont à la guerre. Pourquoi, à une heure aussi grave, ceux du Canada se retrancheraient-ils derrière leur caractère sacré, pour se dérober à cette obligation que l'on fait peser sur toutes les autres classes d'individus mâles? Ici, on les exempte du service militaire comme on les exempte de taxes, malgré que certaines communautés fassent au commerce une concurrence désastreuse, et il se trouve personne pour protester, sauf le "Pays".

"N'y aura-t-il pas un seul député, pas un seul échevin, pour élever la voix et réclamer justice égale pour tous? Ce que la délégation des cultivateurs qui s'est rendue la semaine dernière à Ottawa n'a pas osé faire, pourquoi les organisations ouvrières, qui ont protesté contre la conscription, ne le feraient-ils pas aujourd'hui?"

Si nous en jugeons par les nombreuses correspondances du même genre, que nous recevons depuis quelque temps, l'insoutenance en masse de séminaristes, pour tâcher de les soustraire à la loi du service militaire, a eu son effet dans le public, qui se demande maintenant pour quelle raison les religieux n'iraient pas à la guerre comme les autres.

D'autant plus que ces religieux feraient excellente figure dans l'armée du Sacré-Coeur, dont l'"Action Catholique" a en sa géniale idée. Il est vrai que ce saint projet n'a pas reçu l'accueil ému qu'on en attendait. Si bien qu'à défaut de cette armée qui devait marcher au combat en déployant le drapeau du Sacré-Coeur, on prépare maintenant pour nos soldats, des médailles du Sacré-Coeur, des fanions du Sacré-Coeur en celluloid.

Et l'"Action Catholique" pleure sur la France, parce que son gouvernement s'oppose à ce que l'on place officiellement les armes du Sacré-Coeur sur les drapeaux, car, affirme-t-elle, "ces drapeaux aux armes du Sacré-Coeur, ont été demandés par le Sacré-Coeur lui-même, à la Bienheureuse Marguerite-Marie, et dernièrement encore, à la voyante de Lourdes". Ce qui nous étonne le plus, c'est qu'il n'a pas fait la même demande au frère André. Pour un oubli, c'est un oubli! Cela va nuire considérablement au commerce des petits drapeaux du Sacré-Coeur, de sept à huit pouces carrés, que des soldats français portent sous la tunique, d'après le pieux confrère, et que tous les conscrits canadiens-français devraient porter.

Car, d'après l'organe du cardinal Bégin, c'est le Sacré-Coeur qui remportera la victoire et non le nombre et la vaillance des armées, ou la puissance formidable du canon, ainsi que de simples mortels, comme vous et moi, sains d'esprit et ne se prétendant nullement inspirés, sont portés à croire. "Le Sacré-Coeur se cache pour le moment, sous la tunique du soldat. Il repose sur son cœur pour le préparer au grand triomphe", dit l'"Action Catholique", mais "dans le désarroi général, le Sacré-Coeur sortira et il sera acclamé, son drapeau sera arboré et le grand triomphe en la victoire finale sera célébré."

Assez! Assez! n'en jetez plus! S'écrit un auteur célèbre, s'il lui arrivait, par hasard, de lire l'"Action Catholique". Mais où le chat sort du sac, c'est quand ce bon journal, après avoir exalté la dévotion au Sacré-Coeur, qu'il transforme en fondre de guerre, parle de souscriptions, collectes, quêtes, etc.

C'est-à-dire que, comme toujours, cette grande manifestation de foi se résume, après tout, en une vulgaire question d'argent.

Question d'argent également, plus que du salut des âmes, ce projet de fondation du "Chez-nous le soldat", dont M. Héroux, dans le "Devoir", parle avec tant d'enthousiasme. Cette œuvre, à Québec et à Montréal, serait mise sous la direction de la "Société Saint-Vincent de Paul".

Après bientôt quatre ans de guerre, nos autorités religieuses se sont enfin étonnées de ce que faisait la Y.M.C.A., pour le bien-être de nos soldats, ce qui les a forcées à sortir de leur inaction. Elles avaient depuis si longtemps mis leurs fidèles en garde contre les

L'EGLISE DU CANADA ET LE SAINT-PERE

L'on dit couramment à Rome que l'Eglise du Canada cause plus de tracas aux Saint-Pères — et cela depuis les commencements de la colonie — que toute la chrétienté. Malgré son dessein providentiel — et peut-être pour cela — mille diabolins s'acharnent après elle pour semer la division en son sein. On sait que le malin dépêche ses sombres légions de préférence après ceux que la grâce enveloppe de ses lumineuses effluves. Aussi, ne faut-il pas s'étonner que la petite Eglise du Canada, qui fut de toute éternité dans la pensée de l'Eternel, soit en butte aux ruses de l'esprit du mal qui se plaît à armer ses propres ministres contre elle-même. Le roi de France avait chargé des missionnaires de s'emparer du Nouveau-Monde au nom de Dieu, et ce n'est pas en vain qu'en débarquant sur les rives du Saint-Laurent, ces apôtres ont planté dans le sol une croix rustique, pour prendre possession du pays selon une procuration du Très-Haut. Le démon dut rugir de se voir chasser de ces forêts, de ces cavernes, où de compagnie avec la chasse-galerie, la Dame Blanche et les loup-garous, il menait ici si joyeux sabbat. Et pour se venger, il

suscite mille ennemis à ses ennemis.

Voici de quelle manière ceux qui sont versés dans la connaissance du petit Albert expliquent l'état de trouble qui règne en permanence dans la petite Eglise du Canada: Un vent de querelle y souffle continuellement. La révolte y gronde sourdement, c'est à croire qu'en effet l'on vit sur un volcan mal éteint. Les cardinaux-avocats grâce à nous ne chôment jamais. Ils ont toujours des causes inscrites sur leur calepin et le plus clair de leur revenu est tiré des quêtes du dimanche et des offrandes des fidèles. Certains même croient qu'ils aident un peu au diable en soufflant sur le feu de la discorde pour l'attiser. Propos de francs-maçons et d'ennemis de l'Eglise, car si par hasard ils alimentent les chicanes de nos évêques et de nos curés, c'est pour redorer le blason de certain membre de la noblesse papale et donner plus d'éclat à la pourpre cardinalice dans la ville éternelle.

Tous ces procès à la cour de Rome prennent gros d'argent à notre haut clergé, car Lafontaine l'a dit: "Il en coûte cher pour avoir raison avec les forts." La sainteté est assez mal cotée là-bas; pour ce qu'ils servent, les nimbes et les palmes, il n'est pas nécessaire de se déssoler pour les avoir! Mgr Bourget et Mgr Laflèche, ces vertus intransigeantes leur doivent les persécutions dont on les a abreuvés. Quelques saes d'or irlandais agissent plus sûrement et plus vite. Ces magnats de la finance n'ont eu qu'à se montrer: Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu! Ils apportaient dans leurs cartons le précieux chapeau, à la barbe des missionnaires canadiens-français, de nos évêques qui avaient conquis un monde à l'Eglise, mais dont le tort était d'être aussi gueux que le grand Cornille. Si donc aujourd'hui nos aspirants aux honneurs sacerdotaux, au lieu de s'enfermer dans la solitude pour s'abîmer dans la méditation et macérer leur corps, filent tout doucement le coton pour faire leur petite pelotte, qui leur servira comme Poucet pour arriver à leur but ambiteux, c'est qu'ils mettent à profit les leçons du passé. L'intrigue mène à tout. De même qu'il y a un souffleur au théâtre, sans quoi les acteurs resteraient bouche bée souvent, il y a des gens qui se chargent d'éclairer le Saint-Esprit. Ils jonglent avec les langues de feu, comme un clown avec des billes en verre.

Monseigneur Emard devait apprendre à ses dépens comment des malins ont circonvenu le Saint-Esprit pour le détourner de lui. Il était dans toute la force de son talent quand il fut nommé évêque de Valleyfield. Il faisait courir tout Montréal à ses sermons et son confessionnal était assailli par les dames de la haute société et il rivalisait de popularité avec son brillant collègue le chanoine Bruchési. Sans doute, il se crut arrivé au point culminant de son ambition quand il reçut à son doigt l'améthyste apostolique, mais il s'aperçut bientôt qu'on lui avait chupé la proie et qu'on lui laissait l'ombre. Ce trône lui avait été jeté comme une drague pour l'amuser, tandis qu'on lui subtilisait l'archevêché de Montréal. Il fut peut-être très dépité, mais ainsi qu'il est d'usage dans les milieux ecclésiastiques, aucune trace ne laissa de vider la profondeur du mal qui le creusait invisiblement. Lui, le colosse vaincu par ce frère jumeau de harpe, ce charmeur qui de sa douce voix endormait les fureurs de Saül! Le chène étranglé par cette liane qui s'était enchevêtrée sournoisement à son tronc! Quelle humiliation! Car avec sa haute taille, son torse d'Hercule, et ses traits de maquette et tout en relief, l'évêque de Valleyfield offrait le type parfait de l'homme fort du lutteur qui en cinq rondes, peut étreindre son antagoniste sur le parquet. C'est le produit d'une terre riche et vierge, le prototype du Goliath moderne, celui qui selon les saines prédictions humaines devait l'emporter sur ses rivaux. Sa mâle élocution s'élevait parfois à des hauteurs telles qu'elle faillit souvent soulever la voûte du sanctuaire: les vitres tremblaient, les échos effrayés se renvoyaient les éclats de ces périodes d'airain qui trouvaient l'air comme des boulets. Telle oraison funèbre qu'il prononça dans le temple immense arracha des plaintes à l'orgue lui-même. Les souffles tumultueux qui sortaient des poitrines oppressées par l'angoisse formaient une sorte de rumeur comme celle des flots. Les coeurs étreints avaient des battements intermittents, comme des coups de tambour enveloppé d'un voile qui marquent le quatrième temps dans la marche de Chopin. Le dominateur des foules, celui qui les tenait pantelantes sous le tonnerre de son verbe et la majesté olympienne de sa personne, semblait marqué par les hautes destinées, d'ironie! Il fut l'évêque d'une campagne grande comme un mouchoir. Et l'autre, le petit abbé de cour, élégant, musclé, nerveux — une main de fer sous un gantelet de peau souple et fine — les yeux

organisations les meilleures et les plus charitables, mais non contrôlées par les évêques, telles, en outre de celle que nous venons de nommer, "l'Armée du Salut", par exemple, que même en arrivant à la onzième heure, elles ne pouvaient permettre à la Y.M.C.A. de s'accaparer tout le mérite de la création de lieux de réunion, d'amusements, de salles de lecture, de correspondances, etc., pour nos militaires.

L'entreprise, en soi, est excellente et nous y applaudissons volontiers. Mais en en confiant l'organisation et la direction à la "Société Saint-Vincent de Paul", dans chaque localité, nous craignons fort qu'elle ne réponde pas toujours à ce qu'on serait en droit d'attendre d'une telle organisation. Car nous savons, comme tout le monde, que dans bien des endroits, les membres de la "Société Saint-Vincent de Paul" sont des esprits étroits, pratiquant la dévotion à outrance ou poussant l'hypocrisie jusque dans ses plus extrêmes limites, pour qui la vraie charité, ne faisant pas d'enquête sur les personnes avant de donner et ne marchant pas ses bienfaits, est inconnue. Et nous avons tout lieu de croire que ces dévots et ces hypocrites causeuront plus d'ennuis aux soldats qu'ils ne leur feront de bien.

Ce zèle de la onzième heure nous paraît suspect et nous hésitons à croire à son désintéressement à cause du fait que depuis le commencement de la guerre, nos autorités religieuses sont restées indifférentes aux œuvres du "Fonds Patriotique" et de la "Croix Rouge", par exemple, presque exclusivement soutenues par les Anglais. Nous connaissons une petite ville où la population canadienne-française et catholique a à peine souscrit quelques dollars pour les œuvres de guerre, depuis 1914, ces œuvres étant soutenues par la population anglaise, tandis que, en différents temps, durant la même période, on faisait souscrire aux catholiques, aux moyens de fêtes de charité, enchères, collectes au profit d'églises, et d'institutions religieuses, de neuf à dix mille dollars. Pourquoi tant de générosité d'un côté et si peu de l'autre?

Nous laissons au lecteur le soin de répondre à cette question, après avoir fait remarquer que l'argent du "Fond Patriotique" et de la "Croix Rouge", ne passe pas par les mains des organisations religieuses.

Une de nos lectrices nous écrit pour se plaindre qu'elle a de la difficulté à obtenir un emploi de sténographe dans des maisons anglaises et elle attribue son insuccès au fait qu'elle est Canadienne-française. Cela est fort possible et nous le regrettons sincèrement, mais ce n'est pas le "Pays" qui est responsable d'un tel état de chose.

M. Bourassa et ses adeptes ont créé cette situation malheureuse en prêchant la haine de races qui a provoqué, de part et d'autre, une explosion de fanatisme dont elle n'est pas la seule à souffrir. Nous nous appliquons à réparer le mal causé par cette agitation antipatriotique dans tout le pays, et avec le concours de tous les hommes de bonne volonté, anglais comme canadiens-français, nous espérons pouvoir y réussir dans un avenir plus ou moins rapproché.

A la faveur des circonstances un citoyen de Lévis, qui pond de la prose ridicule dans les colonnes de l'"Action Catholique", veut de nouveau nous faire adopter le drapeau Carillon Sacré-Coeur, comme emblème national des Canadiens-français. Cela n'a pas plus de bon sens que la suggestion d'un chroniqueur proposant le pissenlit comme fleur nationale canadienne.

Jean Pickford



Magnifiques Meubles pour l'Eté

en osier et bambou sont maintenant exposés au rez-de-chaussée. Pour les maisons de campagne et vérandahs, les meubles en osier sont les plus confortables et des plus attrayants. Leur beauté et leur belle apparence se conservent même quand ils sont employés avec les autres meubles de la maison de ville.

Notre étalage est merveilleux, cette année—attrayants meubles uniques et ameublements—fautouils, berceuses, tables à fougère, lampes, sofas en osier, etc. Vous feriez bien de faire votre choix de bonne heure, car les meubles en osier de bonne qualité sont en ce moment des plus difficiles à obtenir.

Papiers-Tentures

L'étalage de papiers-tentures de Holland est, comme toujours, le plus complet qui soit en ville. Les prix, pour les papiers des meilleures qualités, ne sont pas matériellement augmentés, et tous les papiers-tentures, chez Holland, aujourd'hui, sont à des prix des plus raisonnables.

Draperies

Elégantes cretonnes, jolies indiennes dans les plus exquis patrons, riches tapisseries, velours, toiles, etc. En fait, tout notre Rayon des Draperies est des plus intéressants en ce moment—débordant de magnifiques marchandises, pratiques, qui rendraient vos pièces attrayantes.

The J. A. Holland & Son Co.

519, rue Sainte-Catherine Ouest.

noirs enveloppés comme sa voix, les lèvres minces dont la malice se fond en un sourire câlin, tandis que les doigts tels des aiguilles d'ivoire jouent distraitairement avec sa croix pectorale, des doigts faits pour des onctions sacrées et des attouchements indolents, le petit chanoine, dont les manchettes violettes n'avaient pas eu le temps de s'user encore bien que frottées de lettres, et qui faisait présager un poète, devint l'évêque de la métropole! Le pallium fait de la laine des agneaux sans tache fut fixé à ses frêles épaules. Et le pasteur d'un nombreux troupeau, revêtu sur le champ de la grâce d'état, jona des lors de la houlette avec une vigueur qu'on n'aurait pas cru pouvoir exister en des poignets si frêles! Comment le Saint-Esprit s'y prit-il pour substituer le petit Jacob à Esau et subtiliser son droit d'aînesse et son droit du plus fort à celui qui pourtant n'était pas d'allure à se laisser manger la laine sur le dos? On pourrait vous le dire à Rome. Je ne suis pas plus dans le secret des dieux que dans celui des nonces et des camerlingues. J'ignore les voies tortueuses et serpentineuses de la grâce et comment par des chemins de travers qui se perdent dans les fourrés et les buissons épineux, tel le cours sinueux de nos rivières qui coulent sous roche ou jouent à cache-cache avec les bois et les prairies, elle arrive à réaliser le dessein providentiel. Jacob a-t-il offert à Esau quelque plat de lentilles, en mes moines allégoriques, cet évêché de Valleyfield, qui dans le temps sembla au chanoine Emard un palliatif — sinon un pallium — à ce que son désir de conquête avait émodéré. Réalisa-t-il alors — ou vingt ans après, comme dans les moustiquaires de Dumas — le coup de jarnac qui fut donné à ses espérances, alors qu'il les croyait réalisées? On bien, eut-il le naïveté qu'il venait de graver les premiers degrés de l'échelle que Jacob voyait dans ses rêves d'or? Pensait-il que le jour où l'évêché de Montréal serait vacant on viendrait le tirer de son obscurité pour l'introduire dans le sanctuaire de Mgr Bourget? Nous ne savons pas le drame qui se joua sous ce crâne magnifique alors que les "Te Deum" montaient au ciel pour célébrer l'avènement d'un nouveau prélat?

C'est dans l'Eglise, les chemins courbes qui sont les chemins droits, et les biaux les tangentes qui mènent sûrement au but. Je n'ai aucun fil d'Ariane qui me conduise dans le dédale des âmes ecclésiastiques. Le sens du psychologue s'égare dans les arcanes compliquées de ces consciences. Ils ont acquis par l'habitude tant d'empire sur leur chair, ces hommes d'ascétisme et de prière, qu'ils la contraignent à sourire quand elle est martyrisée. Même sous la dent du tigre italien, ils ne laissent apercevoir aucune grimace de douleur. Mais les intrigués se démasquent toujours et finissent par être connus.

En rapprochant aujourd'hui l'attitude de Monseigneur Bruchési de celle de Monseigneur Emard, il n'est pas difficile de deviner le quel des deux méritait le mieux d'être placé à la tête de l'archidiocèse de Montréal. Car Monseigneur Emard n'a jamais fait de courbettes intéressées aux Anglais, en temps de paix, mais lorsque l'heure du devoir a sonné, lorsqu'il s'est agi de relever le courage de nos conscrits, de leur donner de patriotiques conseils, avant leur départ pour aller défendre l'Empire britannique et la liberté du monde, il a su se montrer à la hauteur des circonstances.

Cet exemple démontre que si l'Eglise du Canada cause des ennemis au Saint-Père, il l'a bien mérité.

Arthur Lebel

quel des deux méritait le mieux d'être placé à la tête de l'archidiocèse de Montréal. Car Monseigneur Emard n'a jamais fait de courbettes intéressées aux Anglais, en temps de paix, mais lorsque l'heure du devoir a sonné, lorsqu'il s'est agi de relever le courage de nos conscrits, de leur donner de patriotiques conseils, avant leur départ pour aller défendre l'Empire britannique et la liberté du monde, il a su se montrer à la hauteur des circonstances.

Cet exemple démontre que si l'Eglise du Canada cause des ennemis au Saint-Père, il l'a bien mérité.

Arthur Lebel

PENDANT LE BOMBARDEMENT

Sous le titre: "Pourquoi les jours de Gotha 2 pages", notre confrère parisien le "Pays", publie l'amusante explication qu'on va lire:

Pourquoi? Pourquoi nous, et quelques confrères voisins, et non nous?

Parce que tel autre est une vieille maison, et que nous sommes une maison nouvelle.

Si telle vieille maison ne se retire que les jours maigres (qui sont le lundi et le jeudi), c'est que cette vieille maison a de vieilles caves qui se sont voûtées avec l'âge. Elle y tapit, dans l'ombre, ses rotatives à rouler le monde et déformer les informations.

La machinerie n'y a pas de fenêtres sur le ciel. De temps à autre, les ouvriers en sortent avec des litres, — mais ce n'est pas, comme le passant se l'imagine, pour les remplir chez le bistro du coin. Non, ils les débouchent sous le soleil et les rentrent ensuite, persuadés qu'ils ramènent, dans la vieille maison, de l'air et de la clarté.

Mais les vieilles caves restent de vieux caveaux, les machines y font tant d'efforts pour digérer ce qu'il faut qu'elles avalent que leurs trépidations fendillent les carreaux de faïence de la plus proche station du métro. Et le ciel pourrait leur tomber sur la tête: rien n'impressionne les vieilles imprimeries.

— Nous, nous sommes une maison nouvelle. Une maison de verre. C'est dans un véritable hall qu'on nous imprime, dans une serre où s'épanouiraient les plantes les plus rares, sous une verrière de gare où arrivent, des quatre coins du monde, du meilleur monde, des nouvelles dont nous contrôlons soigneusement l'identité. On y travaille au grand jour (même de nuit), dans des locaux propres, vastes, aérés, et sur des machines si silencieuses qu'elles étouffent même le bruit de la ville.

Evidemment, quand il pleut des bombes, c'est peu sûr. Dès l'alerte, on met les lumières sous le boisseau, à part quelques ampoules bleues qui rappellent cette "demi-douzaine de vers luisants un peu gras, enfermés dans un cristal", dont s'éclairaient les gens de la Lune, s'il faut en croire Cy-

rano. Puis, tout le monde se rend dans une caserne voisine.

Les murailles y sont grosses, mais les plaisanteries des gardes municipaux sont fines. Connaissez-vous l'histoire, que raconte le plus chevronné, de ce garde municipal qui est descendu de son cheval pour embrasser son frère qui est marchant de marrons au coin de la rue Mauboué? Ces effusions familiales provoquent un rassemblement, une charge de police, des émeutes, l'intervention de l'armée et, finalement, la chute du ministère. Mais, trois nuits de Gotha n'ont pas suffi pour cette longue histoire. Chaque fois la berloque l'interrompt, et les imprimeurs regagnent leurs machines pour vous donner hâtivement tout ce qu'ils peuvent: deux pages du "Pays" aussi pleines, d'ailleurs, de texte, de sens et de coquilles que nos confrères biva-

ves. Au prochain raid, nous retournerons, à la caserne des Gardes, entendre la suite de l'histoire. "Poursuis ton beau conte, ô Shéhérazade!" Et le lendemain, nous vous dirons si la guerre est finie...

Elie Marcuse

ACADEMIES DE FEMMES

Je ne sais quelle rage ont les petits journaux de vouloir nous académiser entre femmes. Si nos académies sont d'une cadence si lente et retardent d'un demi-siècle, c'est de manquer de quelques femmes. Quant à rééditer le comique profond de toute assemblée qui n'invente que des hommes, comme si ces Messieurs pouvaient créer tout seuls, merci, oh merci non, confrères!

Nous n'y serions qu'un peu plus ridicules que nos frères palmés. Oh ils somnolent, nous piafferions d'impatience. Nous énerverions la machine par où ils la laissent rouiller. Je ne demande pas à voir la pétardière qui s'assemble, formeraient les plus mesurées de nos princesses de lettres, ou les mines fermées de nos officielles en voyant paraître les insubordonnées, les séditionnaires, celles mêmes que, dextrement, depuis des lustres, elles écartent avec soin de leurs cénacles. Mais, un seul de nos mots les assourdirait d'horreur! Ah ne troublez jamais une femme qui siège!

Tant que la politique et les académies seront unisexuelles, elles seront tout d'abord hors nature, ce qui les marque d'infortune. Sur-tout elles nous pétrifieront d'inaction et feront matelas entre le verbe et l'acte. Tant que l'Académie Goncourt gardera un fauteuil de femme, elle sera la grande, la vivante. Quant à l'autre, celle de nos Quarante, on n'y travaillera que quand, l'émulation des femmes s'y mêlant, nos immortels enfin se sentiront mortels, et pour nous dépasser, se secourront un peu.

C'est nous, Messieurs, qui savons la fuite du temps, et la vie qu'on ne fait, dit-on, qu'à deux personnes de sexe différent.

AUREL.

(Le Pays, de Paris.)



"L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER"

Fumez le cigare

"GENTLEMAN"

Le Roi des Cigares à 10 cents

L. N. HADD, Fabricant
29-4ème Avenue, Viauville
Tél.: Lasalle 1659

LETTRE D'UN FRANÇAIS DE MONTREAL

LA FRANCE IMMORTELLE

Monsieur le Directeur,

Un de nos grands journaux du soir a inséré dans sa page de rédaction, une analyse de la magnifique conférence du R. P. Delor, aumônier de la division des chassés français.

Ce qui m'a le plus frappé dans ces commentaires, est cette phrase que le rédacteur met dans la bouche du prêtre: "Ma patrie (la France) est le pays le plus religieux du monde". Il en conclut qu'il était temps qu'une parole autorisée (après tant d'autres), revint encore une fois faire la lumière et montrer le vrai rôle que joue la France, cette nation que trop souvent l'on juge par ses défauts; ses qualités, je dirais mieux, ses vertus étant de parti pris totalement ignorées.

J'en conclus, à mon tour, que le signataire de cet article du grand quotidien, sait parfaitement à quoi s'en tenir sur les sentiments d'une partie du clergé canadien-français envers la patrie de vos aïeux.

Cela s'accorde, toutes proportions gardées, avec la magistrale étude publiée dans le "Pays" de la semaine dernière, et signée Arthur Lebel, et de plus met en relief les sentiments exprimés dans la lettre de cette fillette, élève d'un convent dont les religieuses désignent si ardemment la victoire de l'Allemagne et le châtiment de la France impie.

Je sais mieux que par ouï-dire, à quelle intempérance de langage se sont livrés plusieurs membres du clergé de nos églises, et principalement depuis que la conscription est imposée au Canada. C'est que je comprends moins, c'est pourquoi mon pays se trouve toujours mêlé dans vos discussions sur cet appel aux armes de la jeunesse canadienne, et à peu près dans toutes vos querelles intestines.

Si j'en erois les faits, qui, tellement prouvés, sont déjà presque de l'histoire, la France, provoquée et mise en demeure de rester neutre, (on sait à quel prix) a mobilisé pour aller au secours de la Russie, fidèle à son traité d'alliance.

Je ne sache pas, qu'alors, elle se soit préoccupée de ce qui pouvait advenir plus tard, et sans la violation du territoire belge, il est probable qu'elle eût combattu seule avec la Russie, contre les Empires du Centre, et j'ai même la conviction, qu'appuyée par les fortresses de Verdun, Toul, Epinal et Belfort, les mêmes soldats qui ont battu l'armée allemande à la Marne et sauvé Paris, étaient de force à l'arrêter à ses frontières naturelles. La décision de l'Etat-major allemand confirme mon opinion.

Sans l'intervention de l'Angleterre, elle aussi fidèle à ses traités, aurait-il jamais été question pour la France, victorieuse ou battue, d'implorer le secours de ses enfants séparés du Canada? Je ne le crois pas, ni vous non plus, monsieur le Directeur. Alors pourquoi l'émigrer et la rendre responsable de cette malheureuse question d'enrôlement forcé, qui n'est après tout qu'une affaire de politique intérieure au Canada, issue du résultat d'un vote, et basée en tout cas sur les seuls rapports de l'Angleterre et des colonies britanniques.

La réponse est facile à faire, hélas! En certains milieux, on ne pardonne jamais à la France, non seulement la Révolution de 89, mais surtout la loi sur les associations religieuses. La France aura beau compter chez elle des millions de catholiques pratiquants, et le plus magnifique clergé qui soit, sur terre, sans parler de ses dévoués missionnaires; elle aura beau continuer d'entretenir à peu près seule la caisse du denier de St-Pierre, des missions étrangères et de la propagation de la foi, ainsi que soutenir toutes les œuvres sociales et religieuses, rien n'y fera, elle sera toujours et malgré tout la nation impie, qu'il appartient à Dieu de châtier sans pitié.

Pourquoi ceux qui veulent si ardemment la voir punie, viennent-ils acceper à leur profit, la merveilleuse victoire de la Marne, en prétendant que c'est un miracle?

Ma foi, monsieur le Directeur, je n'y comprends plus rien. Le bon Dieu sauve la patrie de Jeanne d'Arc, et de Saint-Louis, d'après les saintes Annales, pris de remords sans doute, s'amuse ensuite à la martyriser, ainsi que le ferait un chat avec une souris.

Il la sauve au bord de l'abîme, fait un miracle, la rend victorieuse, nimbant son front d'une magnifique auréole de gloire qui fait l'admiration du monde entier et même des Allemands, puis il décide à nouveau de la perdre.

L'armée française a écrit de puis 1914, des pages immortelles: la Marne, l'Yser, Verdun, la Somme; elle fait la guerre la plus humaine, la plus loyale, la plus noble; des millions de voix montent vers le Ciel de ses imposantes basiliques, implorant un Dieu juste et bon en qui tant de ses enfants ont confiance; tout cela n'est rien, il faut qu'elle soit punie.

Ses cathédrales gothiques, ber-

ceau de son histoire, sont mutilées, six de ses départements ne sont plus qu'amas de ruines; ce n'est pas suffisant, il faut qu'elle souffre encore, et si j'en erois toutes ces haines implacables, rien ne pourra les satisfaire, pas même son agonie, pas même sa mort.

Quelle idée se fait-on de cette miséricorde infinie de Dieu qu'on nous prêche tous les dimanches de l'année?

Loin de moi la pensée d'incriminer tous les membres du clergé canadien. J'en connais dont l'intelligence est à la hauteur du cœur, et qui souhaitent ardemment la victoire des Alliés. Je parle de ces esprits étroits que vous critiquez si souvent et si justement, et dont les incohérentes paroles n'ont qu'un seul but, nuire à la religion, à cette vraie religion que je respecte profondément.

Pourquoi d'ailleurs, cette conception si différente, dans la façon de commenter toutes les épreuves, selon qui se trouve frappé?

A propos de l'éruption du Mont Pelée, à la Martinique, je me souviens avoir entendu un prêtre dire à ses paroissiens, qu'il fallait s'incliner devant la volonté du bon Dieu, qu'il n'éprouvait que ceux qu'il aimait.

Qu'elle étroitesse d'idées! quelle boîte de Pandore!

Monsieur le Directeur, quel que soit le destin des nations engagées dans cette effroyable tuerie, et quelle soit l'issue de la guerre, la France plus que jamais brillera d'un incomparable éclat.

Robert

Pour la race française

Afin que la pensée française puisse continuer son œuvre radieuse et généreuse de civilisation et de progrès, il est absolument nécessaire qu'aucun effort ne soit négligé, dès maintenant, dans le but de régénérer notre pays, qui s'est saigné aux quatre veines pour soustraire l'univers au règne de l'impérialisme allemand, au triomphe de la barbarie.

Il ne faut pas que notre France, après avoir sauvé le monde, se trouve dans un tel état d'asthénie qu'elle ne soit plus capable de tenir avec maîtrise son rôle historique de grande nation.

Bref, au point de vue social, comme au point de vue patriotique, l'avenir de la race française doit occuper une place particulièrement importante dans nos préoccupations de guerre et d'après-guerre.

Voilà pourquoi, je me promets de faire appel, ici même et prochainement, aux intellectuels et aux artistes, pour qu'ils mettent tous les dons de leur cœur et de leur cerveau au service de cette cause, noble entre toutes: la régénération de notre race, dont toutes les qualités doivent être méthodiquement développées, si nous voulons que notre peuple vive heureux et prospère, et si nous tenons aussi à ce que le génie français ne perde point le contrôle de l'orientation des progrès de l'humanité.

Lord Churchill l'a très justement dit: "Tout tomba sur les Français, et ce fut grâce à leur sang, grâce à leur valeur, que la civilisation future du monde fut sauvée." Eh bien! je le répète, il faut que ce sang donné si généreusement se refasse et se retrouve. C'est à ce prix — à ce prix seulement — que la rouge semence n'aura pas été semée en vain.

D'ailleurs, le cerveau de la France, en raison de sa valeur, de son activité, de sa fécondité sans égales, exige une alimentation de premier ordre: celle d'un sang exceptionnellement riche et très ardent.

Qui le lui rendra, ce sang pur et abondant?... Écoutons la science. Elle nous dit de nous tourner vers la nature. C'est elle qui nous a donné nos qualités physiques et intellectuelles; c'est elle qui nous rendra toute notre force et toute notre vitalité, en dépit des sacrifices surhumains que nous avons faits.

En un mot, les sports, les jeux de force et d'adresse, la culture physique bien comprise, la vie en plein air, l'héliothérapie, l'hydrothérapie, la cure héliomarine, toutes ces pratiques saines, — parce que naturelles, — rendront ses belles couleurs à la France, auréolée plus que jamais, mais aujourd'hui anémiée. Mieux encore: ils doteront notre race de muscles longs, souples, et lui donneront de plus en plus le goût de l'hygiène, le mépris de l'alcool, l'amour de la famille.

Ainsi bien, les sports, créateurs de force harmonieuse et de saine

A PROPOS DE LA LIBERATION DU Dr BELAND

L'"Action Catholique" s'est placée elle-même dans un dilemme.

Tous les journaux ont annoncé, la semaine dernière, l'heureuse nouvelle que le Dr H. Beland, député de Beauce, prisonnier de guerre en Allemagne, depuis près de quatre ans, venait enfin d'être remis en liberté.

Or, tout le monde sait que la libération de notre distingué compatriote est due aux instances faites par le gouvernement canadien auprès du gouvernement britannique qui a obtenu que le Dr Beland soit échangé contre von Bulow, que l'Angleterre détenait comme prisonnier de guerre.

Mais ce dont personne ne se doutait — car l'effronterie a des limites — est que l'"Action Catholique" aurait cette audace d'attribuer tout le mérite de cette libération du député de Beauce, au Pape et au cardinal Bégin. Cela dépasse vraiment tout ce qui a pu être tenté jusqu'ici pour emplir les Canajays.

S'attribuer, après coup, le mérite d'autrui, fut de tout temps considéré comme une tactique profitable par les gens d'église. Mais d'ordinaire, ils se montrent plus habiles que l'"Action Catho-

raison, ont déjà joué un rôle fort intéressant dans la guerre. Ils ont même pratiquement contribué à la victoire de la Marne, et je reviens, quelque jour, sur ce point, pour rendre un hommage mérité à l'industrie de l'automobile et de l'aviation, industrie née du sport.

En tout cas, les soldats des dernières classes, plus sportives que les autres, ont fait preuve d'exceptionnelles qualités d'endurance, de sang-froid, et de la sur tous les champs de bataille. D'ailleurs, les conseils de révision qui ont examiné ces classes ont constaté une amélioration générale de la morphologie.

Enfin, n'est-ce pas parmi les sportifs — et c'est là un fait éloquent — que se recrutent les as les plus brillants de l'aviation et nos meilleurs généraux?... Exemple: Pétain.

Encore un mot: Jadis, les jeux sportifs étaient considérés comme un luxe. Il ne saurait en être de même aujourd'hui. Le peuple-roi a droit à la vie heureuse.

Pourquoi l'ouvrier et l'employé, qui travaillent toute leur vie, seraient-ils privés des bienfaits de la culture physique qui développe et entretient la santé et la beauté de l'individu et de la famille?... A cet accroissement de bien-être et de force correspond, d'ailleurs, un meilleur rendement de travail.

Dans l'intérêt du foyer familial, dans celui du pays, et au point de vue humanitaire, les exercices et les jeux de plein air s'imposent donc et pour tous et pour toutes.

Certes, il y a là une organisation sociale à créer. Nous dirons ce qu'elle peut être, ce qu'elle doit être.

Ne l'oublions pas: il s'agit de régénérer notre pays pour que sa pensée rayonne plus vigoureusement que jamais dans le monde et pour qu'il ne soit pas handicapé dans la lutte économique de demain, qui promet d'être rude, elle aussi.

Quelle tâche plus noble et plus féconde pourrions-nous concevoir?...
Paul Manoury

COURTELINE

On a déjà écrit tout ce qui pouvait l'être sur Courteline, sauf peut-être son amitié pour Mendès qui admirait si fort le père de Croquebille et des Boulenger qu'il le comparait volontiers à Molière.

Quand Mendès mourut, nul ne fut plus affecté que Courteline, qui disait: — Mais je lui dois tout, à cet homme, ma chemise, mon porte-monnaie.

Courteline exagérément. Il devait bien plus à son talent. Et s'il parle quelque jour de Mendès, c'est l'ombre de Mendès qui lui en sera redevable.

BOLIDE

Comme si les obus ne suffisaient pas, voici que les obusides se mettent de la partie, dit un confrère parisien.

Au moins celui-ci fut-il inoffensif. Du poids de 22 kilos, ce bolidé, qui, certainement, tombait de plus haut encore que l'obus allemand s'est enfoncé dans le sol à une profondeur de 2 m. 25. Il est à base de nickel et dégage une forte odeur de soufre, ce qui le fit excommunier par le clergé de la paroisse de Grand-Lancy où il est tombé.

Pourquoi n'excommunierait-on pas également, les obus de la "pétrolière"?

OFFRE DE MARIAGE

Un français, veuf, ayant un garçon de 18 ans désirant correspondre avec une veuve ou fille d'âge moyen, qui désire se faire une position.

S'adresser à ISIDORE PEZET, Sault Ste-Marie, Ont.

Souffrances d'estomac et de joie. Mme C. Hoppe, de Pomeroy, Wash., nous écrit: "Depuis plusieurs années j'ai souffert de maladie d'estomac et de foie et j'ai consulté différents médecins sans obtenir beaucoup de soulagement. Si j'avais connu le Novoro du Dr. Pierre, je me serais évité beaucoup de souffrances. Depuis que j'emploie le Novoro, je me sens mieux et en meilleure santé que je n'ai été depuis plusieurs années."

Des milliers de personnes ont témoigné d'une façon semblable des qualités thérapeutiques de ce vieil remède herbacé éprouvé par le temps. Le Novoro du Dr. Pierre, n'est pas vendu dans les pharmacies. Des agents spéciaux le fournissent au public, directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr. Pierre sont dé-

livrés au Canada, libres de tous droits.

REVUE DES DEUX MONDES

15, rue de l'Université, Paris

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 1er MAI 1918

Francis et Angèle: René Bazin, Sanguis Martyrum, fin; Louis Bertrand, La protestation de l'Alsace-Lorraine en 1874. — I.: Gailly de Taurin, L'art flamand et la France; Louis Gillet, Cézair Borgia A Urbino. — III: La Restauration: R. de la Sizeranne, Soixante années du règne de Louis XVIII. — Alexandre II: Ernest Danneberg, Les batailles de la Somme (14 juillet—15 octobre 1916); Henry Bidon, Revue littéraire: Chateaubriand et les savages; André Beaunier, Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique: Charles Benoist. — Prix de l'abonnement: Etranger, un an: 62 fr., six mois: 32 fr., 3 mois: 17 fr. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Prix du numéro: 3 fr. 50.

Positions demandées

Deux sténographes d'expérience désirent trouver de l'emploi, ainsi que pour le dictaphone — en langue anglaise. S'adresser au Numéro 1142 rue Van Horne, Montréal.

Canada

PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal.

No 4108.

COUR SUPERIEURE

THE TOWN OF BEACONSFIELD,

corps politique et incorporé ayant son

bureau situé à Beaconsfield, dans le district de Montréal.

Demandeur

JOSEPH DE CHAMPLAIN, de la

Cité et du district de Montréal.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les mois.

Montréal, 15 mai 1918.

J. E. LACOMBE,

20-21-22-23-24. Dép. Protonotaire.

Canada

PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No 5062.

DAME ANNIE MAUD GODDARD,

épouse en communauté de biens de Herbert Henry Pick, de Westmount, dans le district de Montréal, Constructeur,

dément autorisée de ester en justice.

Demanderesse

vs.

Le dit HERBERT HENRY PICK,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée dans cette cause le 14ème jour de mai, 1918.

Montréal, 14 mai, 1918.

L'IGNORANCE et HARWOOD,

Procureurs pour la demanderesse.

20-21-22-23-24

AVIS DE FAILLITE

Re: LOUIS GREENBLATT, 1884 rue

Notre-Dame Ouest.

Sera vendu par enchère publique, mardi

le 28 mai, 1918, à 11 heures a.m. au bu-

reau du Curateur soussigné, par Fraser

Bros, Encanteurs, l'actif suivant:

Lot No 1 —

Membres, environ . . . \$6,000.00

Tapis, Rags, Prélatins . . . 452.05

Ameublement du Magasin . . . 95.00

\$6,547.05

Lot No 2 —

Dettes de livres d'après liste 5,797.08

Conditions: Argent comptant.

Le magasin sera ouvert pour l'inspec-

tion du stock, lundi le 27 mai. L'ac-

quéreur devra assumer les taxes jus-

qu'à mai, 1919.

Pour autres informations s'adresser

au Curateur soussigné.

PAUL L. TURGEON,

Curateur.

Bureaux de Chartrand & Turgeon,

55, rue Saint-François Xavier, Montréal

20-21

UNE OCCASION spéciale de faire connaissance avec Le Café "SEAL BRAND"

vous est offerte par notre brochure, "Du Café parfait — Parfaitement fait".

Il vous sera envoyé par la malle sur demande.

CHASE & SANBORN MONTREAL

Maison de campagne à vendre ou à louer

A Georgeville, Lac Memphremagog; l'île Cadieux, Lac des Deux-Montagnes; Ste-Anne de Bellevue, Strathmore et Dorval, Lac St-Louis. Aussi lots à jardiner à Beaufaire, avec cottage ou bungalow convenable.

THE GRADOCK SIMPSON CO'Y

120 Rue St-Jacques, Montreal

Montreal & Southern Counties Railway Co.

NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR LE 19 MAI 1918.

LES TRAINS PARTENT POUR:—

RICHIELEU	6.18 A.M.—tous les jours, excepté le dimanche.
GRANBY	7.58 A.M.—tous les jours.
GRANBY	10.00 A.M.—tous les jours.
MARIEVILLE	11.20 A.M.—tous les jours, excepté le dimanche.
GRANBY	1.18 P.M.—les samedis et dimanches seulement.
GRANBY	5.18 P.M.—tous les jours.
CHAMBLEY CANTON	5.38 P.M.—tous les jours, excepté le dimanche.
ST-CEAIRE	6.18 P.M.—tous les jours.
MARIEVILLE	6.58 P.M.—tous les jours.
GRANBY	11.20 P.M.—tous les jours.

GARE TERMINALE — Rues McGill et Youville.

Pour plus de renseignements, téléphonez: Main 6650—2850—3976.

"HANNANS, LIMITED"

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 8 mai 1918, constituant en corporation MM. Charles MacKay Cotton, Frederick Thomas Knight, avocats, de Westmount; Egbert William Westover, Humbert Cecil George Marriott, et George V. Cousins, avocats, de Montréal; pour les fins suivantes:

Exercer, au Canada, toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera capable d'être convenablement exercée en rapport avec l'industrie de la compagnie, ou censée accroître directement ou indirectement la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables;

Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera capable d'être convenablement exercée en rapport avec l'industrie de la compagnie, ou censée accroître directement ou indirectement la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables;

De s'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres avec toute personne ou compagnie exerçant maintenant ou qui entreprendra plus tard toute industrie ou transaction censée profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement;

D'acheter ou autrement acquérir à deniers comptants ou pour toute autre compensation, y compris les parts acquises des capitalisations de la présente compagnie la totalité ou une partie des affaires, franchises, entreprises, propriétés, droits, pouvoirs, privilèges, obligations et dettes, lettres, papiers, contrats, immeubles, clientèle, actif et tous autres biens, meubles ou immeubles de tout caractère, compagnie, corporation, et les vendre ou en disposer autrement, en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera raisonnable;

D'acheter ou autrement acquérir, et détenir et posséder des valeurs, actions et obligations de toutes compagnies ou corporations engagées dans une industrie d'une nature semblable, et vendre ou autrement disposer de ces dites valeurs, actions et obligations;

De distribuer aux actionnaires de la compagnie en nature tous biens de la compagnie et en particulier toutes actions, dettes ou autres valeurs d'autres compagnies appartenant à la présente compagnie ou dont la présente compagnie aurait le pouvoir de disposer;

De faire tous les actes et tenir de tous les pouvoirs et faire toutes les opérations avantageuses pour atteindre les objets pour lesquels la présente compagnie est constituée;

De vendre ou céder la totalité ou une partie des biens meubles ou immeubles de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera acceptable, et en particulier pour les actions, obligations, dettes ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation;

De conclure tout arrangement avec toute autorité municipale, locale ou autre, qui semblera favoriser les objets de la compagnie ou aucun d'eux, et obtenir de toute autorité municipale, locale ou autre tous les droits, privilèges et concessions de nature à promouvoir les affaires et les intérêts de la compagnie;

D'émettre des actions acquittées, des obligations, dettes ou autres valeurs en paiement total ou partiel de toute propriété réelle ou personnelle, mobilière ou immobilière, de services rendus ou à être rendus à la compagnie, de droits, baux, commerce, franchise, entreprise, pouvoirs, privilèges ou autres avantages que la compagnie pourra légalement acquérir;

Aucun pouvoir accordé dans aucun paragraphe des présentes ne sera limité ou restreint par référence à aucun autre paragraphe ou au nom de la compagnie ou déduction d'icelles, sous le nom de "La Compagnie Médico-Dentaire, Limitée", avec un capital social de vingt-cinq mille piastres (\$25,000.00), divisé en deux cent cinquante (250) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal, dans le district de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province de Québec, le 27 mai 1918.

Le sous-secrétaire de la province, C.J. SIMARD.

CHARLES MACKAY COTTON, Procureur des requérants.

21-22-23-24

"LA COMPAGNIE MEDICO-DENTAIRE, LIMITEE"

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 8 mai 1918, constituant en corporation MM. Alexandre-Charles Casgrain, conseil du Roi; Errol Macdonald McDonnell, Sadi-Cornil, Demers, avocats, John Buchanan Henderson, commis et Adrienne Dagenais, sténographe; tous de Montréal, dans les buts suivants:

De construire, établir, diriger et maintenir un ou des hôpitaux et un ou des sanatoriums et de faire généralement tout ce qui est nécessaire à l'opération, au bon fonctionnement et à l'exploitation d'hôpitaux privés et dispensaires;

D'établir et maintenir des écoles pour l'entraînement de gardes-malades et pour leur enseignement de la médecine, de la chirurgie et du soin des malades;

De manufacturer, acheter, vendre et faire l'exportation et l'importation, et en général, le commerce de préparations brevetées de tout genre;

De manufacturer et faire le commerce d'instruments et appareils se rapportant à la chirurgie et à la médecine et à toutes leurs spécialités, et aussi de manufacturer et faire le commerce de membres artificiels de toute sorte et de tous appareils et objets de prothèse dentaire;

De demander, acheter ou autrement acquérir tout brevet d'invention et de

"LE PAYS"

Rédacteur en chef: Arsène BESSETTE

Le Pays est publié par la Société Anonyme d'Imprimerie.

Abonnement—ville . . . \$2.00

" campagne . . . 1.50

" États-Unis . . . 2.00

Strictement payable d'avance.

47, Saint-François-Xavier

Téléphone: . . . MAIN 3557

ADMINISTRATION: . . . MAIN 3557

Prière d'adresser toutes correspondances comme suit:

LE "PAYS"

Caster postal 2020

MONTREAL

"LE TERRAPIN"

EST LA PLACE PAR EXCELLENCE

POU RBIEN MANGER

Salle pour dames au premier

étage.

25, NOTRE-DAME OUEST.

L'HOTEL RIENDEAU,

LIMITEE

DONNE LE CONFORT DU CHEZ SOI

Plans européens et américains

Prix modérés

LA BOITE DE PANDORE

Q — J'aimais une jeune fille aux yeux bleus, aux cheveux d'or. Elle était tout pour moi. Un ami me l'a chippée. Je n'ai plus d'ombrage, je n'ai plus d'ami. Plaine-moi, brave Pandore. — Coeur désolé.

R. — Depuis tant d'années que cet accident arrive, je m'étonne qu'on s'en étonne. Le proverbe le dit: On est trahi par les siens. Les hommes qui ont des amantes ne devraient pas avoir d'amis, de même que les gens qui ont des oiseaux feraient bien de ne pas garder de chat. Mais d'un autre côté, ils seraient moins heureux si personne n'enviait leur bonheur. Un bien qui n'est convoité d'un peu de prix. Quand vous jetez un os à un chien, croyez-vous qu'il ira se cacher dans un coin pour le ronger. Il se met bien en évidence sur le seuil de la porte et il grogne pour attirer l'attention. Dans son langage cela veut dire:

— Hein! mes vieux, vous n'avez pas cette chance!

Et il fait craquer les os sous sa dent et l'on dirait qu'il rit à travers ses blanches canines. A ce jeu, il gagne souvent un gros bon pour sa gueule! Il n'avait pas d'affaire à aller se lécher les babines devant ces pelés, ces galeux qui tiraient la langue! Pauvre Coeur désolé, je vous plains, puisque vous souffrez. Le plus sage c'est de ne pas souffrir et pour cela vous raisonnez. Il est écrit: Tu ne tenteras pas le Seigneur, ton Dieu, à plus forte raison, un pauvre être de chair toujours faible devant la passion. "L'occasion l'herbe tendre" et ce coquin de printemps! Comme tous les amants vous avez dû vanter outre mesure l'objet de votre flamme:

— Une vraie bouchée de raffiné, mon vieux! Ce qu'il ne connaissait pas, vous le lui avez appris. Ce qu'il n'avait pas vu, vous le lui avez décrit, sans doute. Peut-être avez-vous exagéré un tantinet, histoire de lui mettre l'eau à la bouche et de faire sonner vos éperons de coq triomphant. Vous avez vous-même aiguillé ce désir dont vous êtes victime aujourd'hui. Si je vous disais pourtant qu'il a ce qu'il vous n'avez rien perdu, retrouveriez-vous votre sérénité? Cette femme qui s'est laissée choir dans les bras de votre ami, n'avait pas pour vous un sentiment bien profond: "L'arbre tombe du côté où il penche", et cet homme qui pouvait se payer mille autres femmes que celle que vous aimez, n'était certes pas un ami bien sincère. Ce que vous pleurez c'est une chimère, un bien que vous n'avez jamais possédé. C'est peut-être ce à quoi l'on tient le plus. Ce rien, quand il s'en va creuser en nous un abîme, mystère! Vous avez perdu de solides réalités qui vous ont certes moins affligé que l'envoie de ce songe creux. Il y en a d'autres, poutées aux cheveux blonds, aux yeux bleus de par le monde, d'apparences et d'illusions, essayez de retrouver en elles le reflet de votre rêve. Beau Narcisse, penchez-vous sur une autre source, pour vous éprendre de votre propre image, tâchez d'atteindre cette vision fluide qui est une transposition de votre être et soyez certain que la femme n'est qu'un prisme qui a décomposé en sept couleurs le rayon émané de vous. Les amoureuses sont le clavier aux touches d'ivoire et vous êtes le musicien. Vous n'avez jamais joué sur ces instruments qu'un air, toujours le même, celui qui chante en votre âme. Dites-vous que si votre ami ne vous avait volé cette femme, vous auriez cessé de l'aimer avant longtemps. La seule chose qui éternise la passion, c'est qu'elle ne soit pas satisfaite. Tout ce qui a fleuri se fane, tout ce qui a vécu doit mourir. Vivent les amours qui ne vivent pas! Dans cinq ans vous auriez oublié cette blonde aux yeux bleus, aux cheveux d'or, sa beauté ne serait plus dans votre souvenir qu'un peu de cendre. La trahison de votre ami et la sienne brûlent sa figure dans votre souvenir. Ce que la souffrance, de sa pointe de diamant, grave en nous ne s'efface plus. "Même les douleurs de l'amour sont divines."

Q. — Une de mes clientes me doit quarante dollars et au lieu d'acquiescer à cette dette, elle se paie un bane à l'église. Ne croyez-vous pas que son devoir devrait être de faire honneur à ses obligations d'abord, plutôt que de se carper dans une stalle du temple avec "les grosses légumes", tandis que moi, son créancier, je traîne les allées? — Père Plexe.

R. — Selon les raisonnements du monde, qui naturellement sont faillibles, une personne doit payer ses dettes d'abord, sacrifier aux exigences de sa conscience avant celles de la partie la moins noble de son individu, bien que donnée d'une certaine sensibilité. Les théologiens du "Pays" ne s'accordent pas avec ceux de l'"Action Catholique" sur cette question. Ces derniers prétendent avec force de distinguo, qu'il est bien de voler le prochain pour donner à Dieu. Quand les oints du Seigneur sont d'ados et roses, c'est pour un peuple un signe de prédilection, quand ceux qui vivent de la desserte de l'autel "sont en bon ordre", ainsi qu'on dit, à la cam-

pagne, c'est le critérium de la foi des masses. Lorsqu'un clergé est riche et vit somptueusement, un pays doit s'en prévaloir et s'en montrer fier comme un homme dont la femme, dans le plein épanouissement de ses charmes et de ses toilettes, est sa parure et sa joie. D'autres autorités de la casuistique m'ont appris qu'une personne pouvait se prélasser dans un bane rembourré sous les genoux et d'ailleurs, se permettre des comparaisons avec les croyants des allées qui attrapent la corne sur la "mollette" petit endroit sensible sis près des rotules, et jouir de son bien-être, sans manquer aux lois de la perfection chrétienne, ni même aux rigueurs de l'ascétisme! Pour que l'âme prie bien, il faut que le corps soit à son aise, autrement elle serait distraite par la souffrance, ce qui l'empêcherait de tomber en extase, de s'abîmer dans le Nirvana de la méditation. Les poudres couvées pour opérer la merveille de l'incubation, ont besoin d'un nid chaud et douillet et l'on sait ce qui leur arrive quand on leur saute le "trougnon" dans l'eau froide. Les dévotés doivent également — sinon se renfermer dans leur plume, puisqu'elles n'ont hélas! qu'un léger duvet — au moins sentir un bien-être communicatif se propager à toute leur personne aimable afin d'éprouver en elle-mêmes de ces mouvements de la grâce qui leur inspire de sublimes pensées et des compositions nécessaires. Les religieux cloîtrés doivent se garder de pratiquer des macérations sur leur chair, pendant les oraisons, pour ne pas entraver l'action divine, sur les âmes. Cette femme qui ne veut pas vous payer son dû a certainement rencontré un de ces confesseurs fertiles en distinguos savants qui, à l'aide d'une dialectique compliquée, justifient les fraudes, sanctifient les fautes et vous donnent le droit d'assassiner les libres-penseurs, de leur faire perdre leur position, tout en conservant leur bienheureux état de grâce. Il y a de ces directeurs de conscience spéciaux — leur confessionnal est assésé par nos petites dames — qui enveloppent d'un sophisme — comme on roule une pilule amère dans le sucre — une malhonnêteté évidente ou une improbité morale, afin que la conscience la plus scrupuleuse n'en soit pas troublée. Une personne pénètre dans la boîte aux papiers, l'écrit vaguement inquiète, c'est l'épine du remords qui, est entrée dans sa quiétude et l'obsède de sa piqûre continuelle, elle en sort débarrassée de ce tourment salutaire que la nature a mis comme un ver dans le fruit, dans tout acte nocif à l'épanouissement de la vie intérieure et qui entrave l'ascension de l'âme vers la perfection et le progrès. C'est ainsi que le sens moral de plusieurs est perverti. On donne comme palliatif des chemins de croix, des pénitences de bouche plutôt que de langues aux pêcheurs au lieu de remettre dans le droit sentier ceux qui s'en écartent inconsciemment. On fausse la conscience plutôt que de l'éclaircir, on prêche les petites dévotions plutôt que le culte de l'homme.

On dit bien quelque part dans le catholicisme de persévérance que personne n'entre dans le ciel chargé du bien d'autrui, mais des malins s'interposent entre l'âme et son juge et disent: Donnez-moi le fruit de ce larcin et je le remettrai à Dieu. Il faudrait lui répondre avec le Christ: "Rendez à César ce qui appartient à César". Je ne remettrai pas à Dieu ce que je ne lui dois pas. Mais alors en vous entendant raisonner ainsi vous deviendriez suspect de libre-pensée et l'on marquerait votre toison d'une croix noire. Vous seriez la victime choisie pour être offerte en holocauste à leur vindicte. Croyez-moi, Père Plexe, laissez se prélasser votre bonne femme dans son bane de tapis, et ne jetez pas un inutile caillou dans la limpidité de cette eau calme et ronge votre balustrade sans amertume si vous le pouvez. Songez que votre vil métal est converti en un trésor que ni les vers ni la rouille ne peuvent corrompre. Serrez votre ceinture et jouissez de la plainte de vos boyards et du déchirement de vos entrailles qui érient famine. Les prières de cette exquise créature retomberont comme une manne dans votre estomac affamé. Comme Dieu est juste — je puis l'affirmer depuis la guerre — il permettra que tout ce qui sort de ce bane porte profit à votre âme telle que la rosée fécondante. C'est clair, puisque c'est votre argent qui paie ce bane, en réalité, vous en êtes propriétaire et à ce titre, vous avez droit à son revenu d'aspiration élevée, de bonnes pensées, de salutaires résolutions, comme celui qui est bailleur de fonds a droit aux intérêts de sa mise de capital.

Imaginez un peu la surprise de cette rusée bigote, quand à sa mort, son juge lui montrera tous ces chapeliers murmurés avec bêtise dans ce bien-être douillet, ces oraisons jaillantes parties des profondeurs de son être et lancées vers le ciel ainsi que des



Cigarettes Sweet Caporal

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Lancet

15¢ le paquet

EN ROUTE VERS

LA MUSQUODOBOIT

Attractions, ressources et avenir de la célèbre vallée décrits dans la nouvelle brochure du C.G.R.

Parmi les brochures récemment publiées par le Département de la Publicité des Chemins de fer du Gouvernement canadien, il y en a une consacrée exclusivement à l'embranchement de la Vallée Musquodoboit et tout ce qui s'y rattache. Une grande partie de la matière à lire, intéressante et bien compilée, a trait à la cité d'Halifax, sa part historique, sa prédominance commerciale et ses chances d'accroissement, son rapport avec les services militaires et navals de l'Empire, son port incomparable, son bassin et son détroit, ses jardins publics et ses beaux environs, etc. La ville de Dartmouth, comme point de départ de l'embranchement de chemin de fer Musquodoboit, reçoit également une attention particulière et contient des renseignements sur sa prospérité commerciale et ses beaux environs.

Sous le titre de "On the Way to Musquodoboit", l'on donne une description de l'embranchement, et des villes et villages traversés, des manufactures, des terrains fertiles, des facilités de transport, des mines d'or, etc. L'on signale les grandes exploitations de bois de construction et les chances d'accroissement dans cet endroit et l'on fait remarquer la beauté des cours d'eau le long de la ligne.

La brochure contient des cartes de la Nouvelle-Ecosse et de tout le district Halifax-Musquodoboit, montrant facilement à l'œil les places desservies par le chemin de fer.

La Vallée, écrit-on, a été le séjour de quelques-uns des hommes les plus remarquables que le Dominion a produits, hommes haut placés dans l'Eglise et dans l'Etat. Sa population est hospitalière et l'étranger peut être sûr de recevoir une courtoisie bienvenue au milieu d'elle.

Musquodoboit a traversé le Rubicon et est aujourd'hui une prospère ville qui répond à l'énergie renouvelée de sa population et à la richesse de ses ressources. — Le "Chronicle", d'Halifax.

PARC SOHMER

OUVERTURE

(3 et 8 p.m. chaque jour)

ATTRACTIONS EXTRAORDINAIRES

LA BANDE DU PARC

(30 artistes)

ADMISSION:

Mutines de soirée: Enfants, 5 cents — Adultes, 10 cents

Soirées et dimanches: 15 cents (taxe comprise.)

GRATIS AUX

Malades de l'Asthme

Le nouveau remède domestique qui peut s'employer sans inconvénient ou perte de temps

Nous avons une nouvelle méthode pour guérir l'Asthme et nous voulons que vous l'essayiez à nos frais. Quand même vous êtes souffrant de longue date ou de développement récent, étant intermittent ou à l'état chronique, vous devez essayer cette méthode. Il importe peu dans quel climat vous vivez, ou de quel âge ou quelle est votre occupation, si vous souffrez de l'Asthme, notre méthode vous soulagera promptement.

Nous voulons spécialement l'envoyer à ceux qui ont des cas désespérés, ayant essayé toutes les formes de drogues, aspirateurs, préparations, opacées, fumées de toutes sortes sans résultats pratiques. Nous voulons démontrer à nos dépendants, que cette nouvelle méthode est destinée à mettre fin à toutes difficultés de respiration qui causent des étouffements terribles, et cela de suite et pour toujours.

Cet offre gratuite est trop importante pour la remettre d'un seul jour. Envoyez maintenant et employez la méthode de suite. Envoyez sans argent. Envoyez simplement le coupon ci-dessous par la maille. Dès aujourd'hui.

COUPON

FRONTIER ASTHMA CO., chambre 1435, 8, rue Niagara et Hudson, Buffalo, N.Y.

Envoyez essai gratis de votre méthode A

POSITIONS DEMANDEES

Deux sténographes d'expérience désirent trouver de l'emploi, ainsi que pour le dictaphone — en langue anglaise. S'adresser au numéro 1142 rue Van Horne, Montréal.

PARC SOHMER

Pour l'ouverture de la grande saison d'été, commençant dimanche le 26 mai, avec deux représentations chaque jour, la direction a voulu faire grand et travailler. Un simple coup d'œil sur le programme suffit pour s'en convaincre. Qu'on en juge: les lions du capitaine Shell sont certainement les fauves les plus instruits qu'on ait encore vus; ils viennent d'une triomphale tournée au Mexique et dans l'Amérique du sud. Pour les avoir, M. Larose n'a pas hésité à dépenser une somme fabuleuse, car c'est non seulement une grande sensation, mais une première incomparable à Montréal. Ce numéro a fait l'objet d'un engagement tout à fait spécial. Le Leach-Wallen Trio se compose de trois femmes, très élégantes et d'une grande beauté, stupéfiantes par leur adresse sur le fil de fer, accomplissant aussi un travail merveilleux, avec les dents. Rale et Rale, homme et femme, sont des danseurs russes et des instrumentistes à grand succès, dans un répertoire complètement inédit et toujours plaisant. Budd et Jessie Gray, l'homme et la femme, sont des bicyclistes bouffés d'une force extraordinaire, accomplissant d'extraordinaires exploits avec des manœuvres de toutes les combinaisons. Joséphine Label est une chanteuse-comédienne américaine, merveilleuse. A part cela il y aura de la réputation ne souffre pas la musique de comparaison; elle possède le répertoire le plus varié et chante en français. Quant à Prince Kizko c'est un jongleur japonais de l'école authentique, s'étant fait la réputation la plus répandue aux Etats-Unis, par ses tours

LE CIGARE "PELICAN"

Est un HAVANE pour satisfaire le Connaisseur

AUCUN CIGARE IMPORTE N'EST MEILLEUR

CONSERVEZ LES BANDES

LEGAULT, THOMPSON & CIE, LIMITEE

122 RUE SAINT-PAUL EST, MONTREAL — Téléphone: Main 2523

AGENTS DEMANDES

Nous avons besoin d'agents pour solliciter des abonnements dans les différents endroits du Canada, villes ou villages, particulièrement dans la province de Québec. Bonne commission. S'adresser par lettre, au bureau du "Pays", casier postal 2020, Montréal.

une chanteuse-comédienne américaine, merveilleuse. A part cela il y aura de la réputation ne souffre pas la musique de comparaison; elle possède le répertoire le plus varié et chante en français. Quant à Prince Kizko c'est un jongleur japonais de l'école authentique, s'étant fait la réputation la plus répandue aux Etats-Unis, par ses tours



LOI DU SERVICE MILITAIRE, 1917

A VIS PUBLIC est par les présentes donné que, par l'effet des règlements du Gouverneur général du Canada en conseil, du 20e jour d'avril 1918, et de la Proclamation du 4 mai 1918, récemment publiée, tout sujet britannique du sexe masculin, résidant au Canada, né le ou depuis le 13e jour d'octobre 1897, qui a atteint ou qui atteindra l'âge de dix-neuf ans, et qui est célibataire ou veuf sans enfants doit, (à moins qu'il ne soit compris dans une des classes de personnes mentionnées dans la liste des Exceptions de la Loi du Service Militaire), se rapporter en la manière ci-après prescrite le ou avant le 1er jour de juin 1918, ou après, dans les dix jours qui suivront son 19e anniversaire.

Ce rapport doit se faire par écrit et doit énoncer son nom au long, la date de sa naissance et son lieu de résidence et aussi son adresse postale ordinaire.

Ce rapport doit être adressé au Registraire ou au Sous-Registraire sous le régime de la Loi du Service Militaire du district d'enregistrement où il réside (voir ci-dessous) et être envoyé par lettre recommandée, sur laquelle il n'est pas nécessaire d'apposer un timbre canadien.

Les jeunes gens qui se rapporteront ainsi ne seront pas mis en activité de service avant un avis ultérieur. Ils doivent cependant donner avis au Registraire ou au Sous-Registraire qu'il appartient de tout changement de résidence ou d'adresse.

Sur réception du rapport, le Registraire enverra une carte d'identité qui protégera le porteur contre toute arrestation.

Il est très important pour tous ceux qui sont affectés de se conformer promptement à ces exigences. Le défaut de se présenter dans les délais prescrits exposera le délinquant à des peines sévères, et le rendra en outre passible d'appréhension immédiate pour le Service Militaire.

EMIS par le MINISTRE DE LA JUSTICE, BRANCHE DU SERVICE MILITAIRE, le 15e jour de mai 1918.

Veillez noter: Les hommes devant se rapporter par cette proclamation devront adresser leurs rapports comme suit:

ONTARIO—Au Sous-Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, London, s'ils résident dans les Comtés d'Essex, Kent, Lambton, Elgin, Middlesex, Oxford, Waterloo, Wellington, Perth, Huron ou Bruce.

Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Toronto, s'ils résident dans les comtés de Lincoln, Welland, Halton, Norfolk, Brant, Wentworth, Halton, Peel, York, Ontario, Grey, Dufferin, Simcoe, ou dans les districts de Muskoka, Parry Sound, Algoma et Nipissing au Nord de la rivière Mattawa et de la Rivière des Français (y compris les Comtés de Parry et de Bonfield).

Au Sous-Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Kingston, s'ils résident dans les comtés de Durham, Northumberland, Victoria, Peterborough, Hastings, Prince Edward, Lennox, Addington, Frontenac, Haliburton, Carleton, Dundas, Glengary, Renfrew, Russell, Stormont, Grenville, Lanark, Leeds, Prescott ou dans le District de Nipissing au sud de la rivière Mattawa (excluant les Cantons de Ferris et de Bonfield).

Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Winnipeg, s'ils résident dans les Districts de Kenora, de la Rivière à la Pluie ou de la Baie du Tonnerre.

QUEBEC—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Montréal, s'ils résident dans les Comtés de Jacques-Cartier, Hochélaqua, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Napierville, Bouchard, Châteauguay, Huntingdon, Laprairie, Argenteuil, Terrebonne, Deux-Montagnes, Montcalm, L'Assomption, Joliette, Berthier, Maskinongé, St-Maurice, Trois-Rivières, Saint-Jean, Horville, Missisquoi, Bromé, Shefford, Rouville, Chamblay, Verchères, St-Hyacinthe, Bagot, Drummond, Richelieu, Yamaska, Nicolet, Arthabaska, Sherbrooke et Stanstead.

QUEBEC—Suite.

Au Sous-Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Québec, s'ils résident dans les comtés de Wolfe, Richmond, Compton, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Dorchester, Gaspé, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Montmorency, Québec, Portneuf, Saguenay, Lotbinière, Montmagny, Matane, Mégantic, Rimouski et Témiscouata.

Au Sous-Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Hull, s'ils résident dans les Comtés de Timiskaming, Pontiac, Ottawa et Labelle.

NOUVELLE-ECOSSE—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Halifax, s'ils résident dans la Province de la Nouvelle-Ecosse.

NOUVEAU-BRUNSWICK—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Saint-Jean, s'ils résident dans la Province du Nouveau-Brunswick.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Charlottetown, s'ils résident dans la Province de l'île du Prince-Edouard.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Vancouver, s'ils résident dans la Province de la Colombie-Britannique.

SASKATCHEWAN—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Regina, s'ils résident dans la Province de la Saskatchewan.

ALBERTA—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Calgary, s'ils résident dans la Province d'Alberta.

MANITOBA—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Winnipeg, s'ils résident dans la Province du Manitoba.

YUKON—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Dawson, s'ils résident dans le Territoire du Yukon.